

# VIVRE DE SON TRAVAIL, C'EST VITAL



Un salaire vital doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux du travailleur-euse et de sa famille : alimentation, eau potable, santé, loyer, énergie, éducation, épargne, habillement, transports,...C'est un **droit humain** pour tous les hommes et toutes les femmes dans le monde.



« Pour un salaire de base de 30 € par mois, je travaille 60 heures par semaine en fabriquant des vêtements à Dacca, au Bangladesh. Avec une autre ouvrière, je partage une petite chambre pour laquelle on paye 17,50 € de loyer. Chaque mois j'envoie 15 € de mon salaire à mes parents restés au village ». Shalima a 18 ans, elle n'a pas le droit de se syndiquer et ne reçoit aucune prestation sociale : assurance maladie, retraite, chômage ou congés. Dans son habitation il n'y a pas d'eau potable et l'environnement est insalubre. À l'usine, les règles d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées.



*"Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale".*

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 23**

**Nous n'acceptons pas que les grandes marques d'habillement fassent fabriquer nos vêtements dans des conditions déplorables, ni avec des salaires qui ne permettent pas aux ouvrier-e-s de vivre dignement.** En soutien aux travailleur-euse-s et organisations de la société civile qui se mobilisent pour le respect de leurs droits, et dans le cadre d'une mobilisation internationale, le *Collectif Éthique sur l'étiquette* lance une campagne pour obtenir la mise en œuvre d'un salaire vital dans l'industrie textile.

**Signez l'appel citoyen pour un salaire vital**

et restez informé-e des actions menées dans le cadre de cette campagne



Pour en savoir plus :  
[www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)

# VIVRE DE SON TRAVAIL, C'EST VITAL



Un salaire vital doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux du travailleur-euse et de sa famille : alimentation, eau potable, santé, loyer, énergie, éducation, épargne, habillement, transports,...C'est un **droit humain** pour tous les hommes et toutes les femmes dans le monde.



« Pour un salaire de base de 30 € par mois, je travaille 60 heures par semaine en fabriquant des vêtements à Dacca, au Bangladesh. Avec une autre ouvrière, je partage une petite chambre pour laquelle on paye 17,50 € de loyer. Chaque mois j'envoie 15 € de mon salaire à mes parents restés au village ». Shalima a 18 ans, elle n'a pas le droit de se syndiquer et ne reçoit aucune prestation sociale : assurance maladie, retraite, chômage ou congés. Dans son habitation il n'y a pas d'eau potable et l'environnement est insalubre. À l'usine, les règles d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées.



*"Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale".*

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 23**

**Nous n'acceptons pas que les grandes marques d'habillement fassent fabriquer nos vêtements dans des conditions déplorables, ni avec des salaires qui ne permettent pas aux ouvrier-e-s de vivre dignement.** En soutien aux travailleur-euse-s et organisations de la société civile qui se mobilisent pour le respect de leurs droits, et dans le cadre d'une mobilisation internationale, le *Collectif Éthique sur l'étiquette* lance une campagne pour obtenir la mise en œuvre d'un salaire vital dans l'industrie textile.

**Signez l'appel citoyen pour un salaire vital**

et restez informé-e des actions menées dans le cadre de cette campagne



Pour en savoir plus :  
[www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)